



Droit sur un nom de Marque

Par **piaboheme**, le 10/01/2017 à 10:38

Bonjour,

J'ai créé mon entreprise de bijoux et vêtements de yoga Pia Boheme il y a 1 an, et j'ai enregistré ma marque en novembre 2016. Ce matin j'ai reçu une lettre recommandée m'informant qu'une grande marque a enregistré la marque BOHEME pour sa collection boheme de stylos et bijoux en 2014.

Elle me demande de changer de nom sous 2 semaines avant procès.

J'avais fais des recherches, mais je n'avais pas compris que juste le fait d'avoir un mot enregistré, que cela faisait que tout le nom de ma marque était interdite.

Que puis-je faire ? merci